ERH
ÉCOLE DES RESSOURCES HUMAINES

UPEC
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

IUT
SENART
FONTAINEBLEAU

LICENCE PRO

GESTIONNAIRE PAIE ET ADMINISTRATION DU PERSONNEL

BAC +3

LICENCE PRO

> Formation Grade Licence, en partenariat avec l'IUT Sénart Fontainebleau et l'UPEC depuis plus de 20 ans.

Cette formation permet à des candidat·e·s ayant une appétence pour les ressources humaines d'être formés afin de pouvoir effectuer en toute autonomie les opérations liées au traitement et au pilotage de la paie et du social en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable.

PRÉ-REQUIS

• Avoir une expérience professionnelle pour les candidats en reconversion (contrat de professionnalisation dispositif FORCO)
• Avoir un BAC+2 (niveau 5) ou faire valider un niveau BAC+2 par l'Université grâce à la procédure de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), pour tous les candidats, y compris ceux en poursuite d'études (contrat d'apprentissage).

MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission se déroule en 2 étapes :
• Examen du dossier de candidature (disponible sur : www.ecole-erh.com)
• Entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La licence professionnelle est délivrée aux candidat·e·s qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ainsi que minimum 10/20 aux UE professionnelles.

LES + DE LA FORMATION

• Formation construite en partenariat étroit avec l'ANDRH et les partenaires institutionnels territoriaux (Maison de l'emploi...).
• Équipe mixte composée à 50% d'intervenants professionnels reconnus et à 50% d'enseignants-chercheurs.
• Des pratiques pédagogiques innovantes (logique compétence, conduite de projets, cas d'entreprises, jeux de rôle...),
• Formation au logiciel EBP

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

• Être capable au-delà des compétences techniques d'analyser l'environnement des organisations (analyse externe) et leur fonctionnement (analyse interne),
• Gestion et pilotage de la paie,
• Gestion sociale et d'administration du personnel,
Par la maîtrise des :
• Aspects juridiques, techniques, informatiques et comptables de la paie,
• Gestion des absences et des attestations diverses,
• Suivi des congés payés et des dossiers maladie,
• Gestion du temps.

PROGRAMME ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Disciplines concernées	Nb d'heures	ECTS
UE1 : Enseignements fondamentaux	**100**	**9**
Droit du travail	80	6
Administration du personnel	20	3
UE2 : Techniques RH	**140**	**11**
Techniques de paie et politique de rémunération	110	7
SIRH et logiciel de paie	30	4
UE3 : Politiques ressources humaines	**80**	**8**
Gestion des ressources humaines	40	4
Outils de gestion et finance RH	40	4
UE4 : Enseignements transversaux	**100**	**8**
Management et économie du travail	20	2
Organisation et communication	20	2
Anglais des RH	20	2
Diagnostic stratégique	20	2
Méthodologie de projet et recherche	20	0
UE5 : Projets RH	**50**	**6**
Projet RH1	25	3
Projet RH2	25	3
UE6 : Mémoire professionnel et professionnalisation	**80**	**18**
UE7 : Stage	**560**	

DÉBOUCHÉS

• Technicien·ne Paie
• Assistant·e administration du personnel
• Assistant·e RH

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET TARIFS

- Préparation et obligation de passer le TOEIC dans l'année universitaire
- 35h/semaine
- Lieu des cours : ENOES (Paris 8ème)
- Du 7 octobre 2024 au 30 juin 2025

FINANCEMENT

Pour les candidat·e·s en poursuite d'études après un BAC+2 : contrat d'apprentissage de 12 mois.

Pour les salariés et les intérimaires :

• Action de formation à l'initiative de votre employeur : Prise en charge du coût de la formation et de la rémunération par votre employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, et éventuellement de votre Compte Personnel de Formation.

Vous pouvez consulter le montant de vos droits acquis en euros en allant sur votre Compte Personnel de Formation. Si le montant indiqué sur votre CPF ne couvre pas la totalité du coût de la formation, vous pouvez bénéficier d'abondements de votre employeur.

• Action de formation certifiante (DUT, Licence professionnelle) à votre initiative : Prise en charge partielle ou totale du coût de la formation et de la rémunération dans le cadre du CPF de transition sous certaines conditions.

Pour tout renseignement ou conseil,
veuillez contacter Thierry CARLIER
01 45 62 65 33
contact@enoes.com

62 rue de Miromesnil
75008 PARIS
contact@enoes.com
www.enoes.com